

## Structuration du secteur médico-social

**Historiquement dominé par les acteurs associatifs, le champ organisationnel du secteur du handicap s'est profondément modifié ces dernières années, avec une intensification des logiques concurrentielles et le développement d'une conception managériale du contrôle.**

Les équipements du secteur du handicap sont gérés en France par des acteurs associatifs qui représentent les trois quarts des opérateurs. Essentiellement financées par des fonds publics, ces organisations privées agissent selon des règles propres au secteur. Mais l'introduction des appels à projets (loi HPST de 2009) cristallise les débats sur la création d'un « marché du handicap » et l'instauration d'une logique concurrentielle entre les associations. Prenant de la distance à l'égard de ces débats, l'objectif de cette recherche était de proposer une analyse des processus de transformation des comportements économiques des associations dans le secteur du handicap, considéré comme un champ organisationnel. Adoptant une approche longitudinale à l'aide d'une part d'une enquête sur les données de l'évolution de l'équipement dans deux départements de la région Rhône-Alpes depuis les années quarante et d'autre part d'une enquête par entretiens auprès d'une soixantaine d'acteurs du champ, cette recherche a mis en évidence trois résultats :

- les luttes concurrentielles existent depuis la création du secteur, mais leur forme évolue. D'une part, elles s'intensifient : les opérateurs associatifs s'implantent sur des territoires concurrentiels déjà occupés alors que des ententes implicites protégeaient ces derniers de toute nouvelle intrusion. D'autre part, de nouvelles stratégies de lutte concurrentielle émergent : actions sur les coûts, sur la qualité, prise de contrôle directe sur d'autres opérateurs dans le cadre de fusions-acquisitions... ;
- ces nouvelles formes de luttes économiques se diffusent, car elles sont soutenues par une nouvelle conception de contrôle « managériale » en émergence qui valorise les comportements de recherche d'efficacité, de rationalisation et de rapprochement associatifs. Cette conception de contrôle est soutenue par de nouveaux acteurs clés du champ, issus eux-mêmes des transformations des rapports de pouvoir interne aux opérateurs associatifs (la prise de pouvoir des dirigeants salariés, professionnels de la gestion, sur les dirigeants bénévoles) et des transformations des modes d'intervention des autorités publiques (instruments de contrôle à distance mobilisés par les représentants des autorités publiques) ;
- ces nouvelles formes de luttes économiques ont des effets de stabilisation des rapports de pouvoir dans le champ, autrement dit des positions acquises au cours de la première phase de structuration du champ.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2012).

## Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche et la synthèse sont consultables sur le site de la CNSA :**  
<https://www.cnsa.fr/sites/default/files/ndeg058.zip>
- CRET B., MOISSET P., PASCAL C. « Management, rapports de force et coordination interprofessionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, 2017.
- CRET B., GUILHOT N. « Le secteur du handicap, un marché en construction ? Stratégies concurrentielles et stabilisation du champ (1944-2010) », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2016.
- CRET B., SIGAUD T. « Quand tout s'inverse : la dynamique concurrentielle du marché de l'accompagnement à la mobilité résidentielle en France », *Sociétés contemporaines*, n° 101, 2016, p. 37-61.
- CRET B. « Les accréditations : déplacements et extension du domaine de la lutte », in CASTEL P., HÉNAUT L., MARCHAL E. *Faire la concurrence*, Presses des Mines, 2016.

## À propos du laboratoire

<http://eso.cnrs.fr/fr/index.html>

Les travaux de Benoit Cret analysent les évolutions de la concurrence entre organisations non marchandes, d'abord dans le secteur de l'enseignement supérieur puis dans le secteur sanitaire et médico-social. Ses recherches montrent que la concurrence doit être considérée comme une catégorie de pensée, qui en ce sens n'est pas spécifique au secteur lucratif. Ses travaux portent sur le lien réciproque entre morphologie et concurrence, sur l'équilibre entre coopération et concurrence et sur l'origine d'une telle catégorie de pensée.

[www.cso.edu/cv\\_equipe.asp?per\\_id=88](http://www.cso.edu/cv_equipe.asp?per_id=88)

<http://www.ifross.com/>

## Contact

Benoit Cret

Maître de conférences en sociologie, IFROSS, université Jean-Moulin Lyon 3

Chercheur associé au CSO (CNRS-IEP Paris)

[benoit.cret@univ-lyon3.fr](mailto:benoit.cret@univ-lyon3.fr)

Référence du projet n° 058

Appel à projets 2009 – Handicap et perte d'autonomie (DREES-Ministère des Affaires sociales et de la Santé)

Titre : *Les restructurations du secteur du médico-social* (J.-P. Claveranne).